

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le conseil d'administration a l'honneur d'inviter les actionnaires, les détenteurs d'obligations, les administrateurs et le commissaire de la société anonyme Banimmo à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le **mardi 12 mai 2020 à 11h00** à **1000 Bruxelles, Boulevard Bischoffsheim 33**.

**Etant donné la situation exceptionnelle relative au coronavirus, les actionnaires sont priés de ne pas être présents physiquement à l'assemblée générale, mais de participer uniquement au moyen d'un vote à distance par correspondance, conformément à la procédure disponible dans la convocation publiée et sur le site internet [www.banimmo.be](http://www.banimmo.be).**

**En outre, nous désirons rappeler la mesure suivante :**

Etant donné la situation exceptionnelle relative au coronavirus, chaque actionnaire disposant d'un droit de vote n'est autorisé à **voter qu'à distance par correspondance** avant l'assemblée générale, moyennant le respect des statuts, **sur base du formulaire mis à disposition par la société**. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site internet de la société ([www.banimmo.be](http://www.banimmo.be)). Il ne sera pas tenu compte des formulaires qui ne seraient pas réceptionnés au plus tard le mercredi 6 mai 2020 par Euroclear Belgium ou sur l'adresse e-mail [investorrelations@banimmo.be](mailto:investorrelations@banimmo.be).

A partir du 10 avril 2020, tous les documents relatifs à cette assemblée générale seront disponibles sur le site internet [www.banimmo.be](http://www.banimmo.be) dans la rubrique 'Investisseurs – Assemblées générales'.

**Pour plus d'information, contactez :****Banimmo SA**

Bld. Bischoffsheim 33  
B-1000 Bruxelles  
T +32 2 710 53 11

**Laurent Calonne**

CEO  
[laurent.calonne@banimmo.be](mailto:laurent.calonne@banimmo.be)

**Werner Van Walle**

Président du Conseil d'administration  
[Werner.VanWalle@patronale-life.be](mailto:Werner.VanWalle@patronale-life.be)

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet de la société [www.banimmo.be](http://www.banimmo.be)

**A propos de Banimmo**

*Banimmo se profile comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier tertiaire ainsi que de construire des immeubles build-to-suit répondant tant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs finaux qu'aux souhaits des locataires.*

*Le portefeuille immobilier actuel porte sur 38.459 m<sup>2</sup> de surfaces louées et une réserve d'environ 281.000 m<sup>2</sup> à développer.*